

POLICE LOCALE DE
SERAING-NEUPRÉ
5278

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE POLICE
DU 24 AVRIL 2017

Sous la présidence de M. Alain MATHOT, Bourgmestre de SERAING
M. le Président ouvre la séance à 19h27

SÉANCE PUBLIQUE

Il est procédé à l'appel nominal.

Présents : M. MATHOT, Bourgmestre de SERAING, Président,
M. CORTIS, Bourgmestre de NEUPRÉ,
M. TODARO, Mme GELDOLF, MM. SCIORTINO, CULOT, ROBERT, Mmes
DELIÈGE, KRAMMISCH, M. NAISSE, Mme ROSENBAUM, MM. MAYERESSE,
ONKELINX, LAMMERETZ, Mmes VALÉSIO, BUDINGER, DEFRANG-FIRKET,
Membres, M. ADAM, Secrétaire.

Excusé(s) : MM. THIEL, LAEREMANS, DECERF, BARBIER, Membres.

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2017, dernière en date, ayant été tenu à disposition des membres conformément aux dispositions légales en la matière, le Conseil de police, unanime, dispense M. le Secrétaire de la lecture des décisions prises au cours de ladite séance et approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Il n'y a pas de correspondance.

***Au prescrit de la Loi, les points inscrits à l'ordre du jour de cette séance sont
examinés à huis clos***